

éc a l

— HEAD Genève

Hes·SO
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale
Fachhochschule Westschweiz
University of Applied Sciences and Arts
Western Switzerland

Master HES-SO en Design

DESCRIPTIF DE MODULE

Année académique :
2022 - 2023

Domaine	Design
Filière	Design (MA1 des deux écoles)
Titre du module	Formation à la Recherche 2 – Expérimentation
Type de module	Module commun HEAD & ECAL – Module obligatoire *
Code	1MaDe21
Type de formation	Master
Crédits ECTS	3 ECTS
Semestre	Semestre 2
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Avoir validé le module Formation à la recherche 1
Langues principales	Anglais (le français n'est pas exclu)
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	Comprendre les différentes méthodes de recherche et leurs implications intellectuelles et pratiques. En saisir les enjeux au niveau de leur application concrète. Initier son travail de Master en proposant avec cohérence une ou plusieurs questions de recherche pertinentes, un résumé du travail envisagé et une esquisse des actions à entreprendre (méthodes).
Contenu et formes d'enseignement	Le module se déroule sur trois jours en bloc. Le module, qui est structuré en fonction des intervenant-e-x-s, aborde les thématiques suivantes : la question de recherche en design, l'état de l'art, la méthodologie, la relation entre recherche et pratique professionnelle. Les journées sont en principe divisées en deux parties. Plusieurs intervenant-e-x-s effectuent des présentations sur la thématique du jour. Les deux dernières journées comprennent un à deux workshops de mise en application des apports méthodologiques.
Modalités d'évaluation et validation	L'évaluation du module est fondée sur l'assiduité et la participation aux deux journées et au workshop. Les absences non justifiées ne peuvent excéder 20% du temps d'enseignement. Le module est acquis lorsque l'étudiant a obtenu la note moyenne minimum de 4. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.
Modalités de remédiation	Une remédiation est possible en cas de résultat légèrement insuffisant (note de 3.5). La remédiation consiste en un modeste travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction de l'enseignant-e-x concerné-e-x dans un délai de trois à quatre semaines après les jurys/examens. Il n'y a pas de remédiation possible pour un module répété.
Enseignant-e-x-s	Anthony Masure, Margherita Bianchi, Davide Fornani, avec les responsables et professeur-e-x-s des orientations Master, et autres intervenant-e-x-s.
Responsable-s	Anthony Masure
Descriptif validé le	24.06.2022
Par	Aurélié Elisa Gfeller, responsable de la coordination de l'enseignement à la HEAD - Genève

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le Règlement en vigueur sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO.